

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

SYNTHÈSE D'AVIS
17 NOVEMBRE 2021

cémiplimab
LIBTAYO 350 mg, solution à diluer pour perfusion

Réévaluation

► L'essentiel

Avis favorable au remboursement dans le sous-groupe de patients atteints d'un carcinome épidermoïde cutané métastatique ou localement avancé (CECm ou CECla), qui ne sont pas candidats à une chirurgie curative ni à une radiothérapie curative et qui ne sont pas éligibles à une chimiothérapie (situation d'échec ou de contre-indication à la chimiothérapie).

Avis défavorable au remboursement dans le reste de la population de l'AMM.

► Quel progrès ?

Pas de progrès dans la prise en charge.

► Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

Place du médicament

Compte tenu de l'absence de donnée comparative directe et de l'absence de comparaison indirecte de bonne qualité méthodologique, la place de LIBTAYO (cémiplimab) dans la stratégie thérapeutique ne peut pas être précisée vis-à-vis des protocoles de chimiothérapie utilisés en 1^{ère} ligne et au-delà. En conséquence, en l'état actuel des données, la Commission de la Transparence considère que LIBTAYO (cémiplimab) est une option de traitement uniquement chez les patients qui ne sont pas candidats à une chirurgie curative ni à une radiothérapie curative et qui ne sont pas éligibles à une chimiothérapie (situation d'échec ou de contre-indication à la chimiothérapie).

Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la Commission de la transparence disponible sur www.has-sante.fr.